



CGT / Dé-confinement au Figaro - Communiqué de la CGT – 27 août 2020

La direction privilégie un retour au bureau massif pour la rentrée

Jeudi 26 août, en fin d'après-midi, la DRH a transmis aux salariés le protocole de dé-confinement valable pour l'UES Figaro, après les annonces de la ministre du Travail, Elisabeth Borne, le 18 août. Obligatoire dans les locaux, notamment pour les déplacements depuis mi-juin, le masque devient obligatoire partout même sur le poste de travail.

Pour autant, ce protocole n'a pas recueilli l'assentiment de la CGT et des autres organisations syndicales sur un point : la jauge de 75 % de l'effectif maximum présent.

Nous avons estimé qu'en raison de la multiplication des cas en Île-de-France, et du placement de la région parisienne en zone rouge de « circulation active du virus », une jauge de 50% était plus adaptée à la situation sanitaire.

Nous n'avons pas été entendu. Le télétravail, pourtant recommandé par le gouvernement et vanté dans les pages du Figaro, sera limité dans l'entreprise.

Cela aurait été pourtant judicieux de limiter les déplacements des salariés dans les transports franciliens en ayant recours au télétravail.

De plus, une grande majorité de salariés ne disposent pas de bureau individuel et vont devoir supporter un masque de protection toute la journée. Le port du masque obligatoire va également étendu à l'ensemble de la capitale.

Des masques lavables sont fournis au salariés par la direction.

Les salariés « fragiles » ayant une pathologie et les salariés vivant avec des personnes « fragiles » peuvent télé-travailler en produisant un certificat médical ou un certificat d'isolement.

Une prochaine réunion devrait avoir lieu le lundi 31 août, en visioconférence, pour annoncer si des mesures d'activités partielles sont prévues pour le mois de septembre.

Et toujours les informations sur le site internet du collectif CGT du Figaro

Cette semaine, le compte-rendu du CE, l'actualité syndicale dans la presse et les médias

cgt-lefigaro.fr